



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL



PROJET ITTAS

AMELIORER LA GIRE, LA GESTION ET LA GOUVERNANCE FONDEES
SUR LA CONNAISSANCE DU BASSIN DU NIGER ET DU SYSTEME AQUIFERE
D'IULLEMEDEN-TAOUDENI/TANEZROUFT

Termes de références

pour le développement du Programme d'Action Stratégique (PAS)
du Système aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS)

(Algérie, Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria)

Recrutement d'un Consultant international chargé de l'élaboration du PAS

[AC/OSS/ITTAS_Consultant-PAS/170823-15]

TABLE DES MATIERES

1.	Contexte	3
2.	La démarche ADT/PAS du FEM.....	4
3.	Objectifs.....	4
4.	Activités / processus du programme d’actions stratégique.....	4
5.	Résultats attendus.....	6
6.	Mandat et portée du travail	6
7.	Produits attendus / livrables	6
8.	Rapports/Coordination.....	6
9.	Profil et qualifications du consultant international.....	7
9.1.	Compétences requises	7
9.2.	Formation et expériences.....	7
10.	Livrables, durée et rémunération.....	7
10.1.	Livrables.....	7
10.2.	Durée et rémunération	8
11.	Presentation du dossier.....	9
11.1.	Offre technique	9
11.2.	Offre financière	9
12.	Evaluation.....	9
12.1.	Offres techniques	9
12.2.	Offres financières	9
12.3.	Evaluation finale	10
13.	Modalités de soumission et date limite	10
14.	Annexes	11

1. CONTEXTE

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale à vocation africaine, créée en 1992 et basée à Tunis depuis 2000. Aujourd'hui, l'OSS compte parmi ses membres : 33 pays (26 pays africains et 7 pays non-africains), 13 organisations représentatives de l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Nord, des organisations des Nations Unies ainsi que 3 organisations non gouvernementales.

L'OSS a pour mission d'appuyer ses pays membres africains dans la gestion durable de leurs ressources naturelles dans un contexte de changement climatique particulièrement défavorable. Son action se situe principalement dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches de l'Afrique.

L'OSS développe des concepts et des méthodologies pour le suivi environnemental, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique autour des programmes scientifiques et techniques « Terre », « Eau », « Climat » et « Biodiversité » pour favoriser une gestion intégrée et concertée des ressources naturelles en Afrique.

Dans le domaine de l'eau, l'OSS travaille à la gestion concertée des ressources en eau souterraines partagées, en assurant la promotion du concept de « conscience de bassin » par le développement des connaissances, la création d'outils communs de gestion, le diagnostic partagé des risques et des potentiels de développement des usages. Grâce à leur appropriation par les pays et à leurs équipes multidisciplinaires, les interventions de l'OSS contribuent à apporter des solutions régionales et internationales aux défis environnementaux.

Dans ce contexte et dans le cadre du présent projet régional « *Améliorer la GIRE, la gestion et la gouvernance fondées sur la connaissance du bassin du Niger et du Système aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (NB-ITTAS)* » concerné par 11 pays¹, l'OSS est l'une des quatre Agences d'exécution du projet (ABN, OSS, UNIDO, UNESCO). L'OSS a la charge, entre autres, de développer le processus ADT/PAS (Analyse Diagnostique Transfrontalière/Programme d'Action Stratégique) préconisé par le FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial, GEF en anglais) pour les Eaux Internationales (GEF-IW).

Le projet NB-ITTAS a pour objectif d'améliorer la gestion, la gouvernance, la conservation et la protection des ressources en eau, basée sur la connaissance des ressources en eau du bassin du fleuve Niger et les Systèmes aquifères d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (SAIT), afin de soutenir la GIRE au profit des communautés et de la résilience des écosystèmes. Le projet contribue à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD2, ODD6 notamment la cible 6.5, et ODD 13 avec les cibles 13.1 et 13.2).

Le projet s'étend à la fois sur le bassin du fleuve Niger (NB) et le systèmes aquifères d'Iullemeden et de Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS), deux Systèmes transfrontaliers qui revêtent une importance cruciale pour des millions de personnes vivant dans les zones rurales qui dépendent encore fortement de l'agriculture pour leur subsistance.

Le bassin du fleuve Niger, superposé à l'ITTAS dans sa partie supérieure, médiane et de son delta intérieur, couvre une superficie de plus de 2,2 millions de km², dont environ 1,5 million de km² de bassin hydrologiquement actif répartis dans les neuf pays membres de l'ABN (le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Nigeria). Le Système aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS) couvre une superficie d'environ 2,5 millions de km² et s'étend sur sept pays que sont l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Nigeria.

Le développement de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) de l'ensemble d'ITTAS est dans sa phase terminale. La prochaine étape consiste à élaborer le Programme d'Action Stratégique (PAS).

Le bassin du fleuve Niger a déjà bénéficié de ce processus pour les eaux de surface. Il est actuellement dans sa phase de mise en œuvre de son Plan d'Action Stratégique contribuant à la réalisation du Plan d'Action pour le Développement Durable (PADD) de la Vison Partagée du bassin.

¹ Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Tchad

2. LA DEMARCHE ADT/PAS DU FEM

La démarche ADT/PAS est un processus hautement collaboratif (en impliquant pleinement les principales parties prenantes concernées) qui s'est révélé être un outil de planification stratégique majeur pour les projets du FEM relatifs aux Eaux internationales au cours des 16 dernières années.

L'ADT est la composante analytique et technique qui identifie et analyse les problèmes environnementaux de nature transfrontalière, leurs impacts et leurs causes et fournit la base factuelle pour la formulation d'un PAS.

Le PAS est un document de politique négocié qui devrait être approuvé au plus haut niveau de tous les secteurs concernés du gouvernement. Il établit des priorités d'action claires (par exemple, des réformes politiques, juridiques, institutionnelles ou des investissements) pour résoudre les problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés dans l'ADT.

Le passage de l'ADT au PAS est une étape essentielle dans le processus ADT/PAS. Ce lien doit être assez solide afin que les Actions à mener sur des sites pilotes concourent au développement du PAS, correspondent aux problèmes transfrontaliers prioritaires.

C'est ainsi que les pays ont convenu de retenir cinq thèmes préalablement définis (atelier régional, Niamey, les 7 et 8 mai 2015) et qui font l'objet des projets de démonstration sur des sites pilotes qu'ils ont identifiés. Il s'agit des thèmes suivants :

- Thème n°1 : Gestion efficace des eaux souterraines ;
- Thème n°2 : Réduction de la forte minéralisation des eaux souterraines (fluorures, ...) ;
- Thème n°3 : Lutte contre les pollutions d'origines diverses (minière, domestique, agricole, industrielle) ;
- Thème n°4 : Adaptation aux extrêmes climatiques ;
- Thème n°5 : Gestion/Planification intégrée Eaux de surface - Eaux souterraines (activités agro-pastorales).

Les meilleures pratiques et les leçons qui en seront issues ainsi que les résultats provenant de l'Analyse du PAS du bassin du fleuve Niger, serviront à formuler le PAS de l'ensemble ITTAS. L'ITTAS sera le 4^{ème} Système Aquifère au monde à bénéficier du processus ADT/PAS pour les eaux souterraines transfrontalières.

Les résultats, les conclusions et les recommandations qui seront issues de l'ADT/PAS des eaux souterraines transfrontalières d'ITTAS contribueront à actualiser le PADD du Bassin du fleuve Niger.

3. OBJECTIFS

L'objectif global de la consultation est de développer un document de Programme d'Action Stratégique du Système Aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS). Cette démarche vise à mieux identifier les enjeux relatifs à la gestion, à la gouvernance et à la conservation des ressources en eau de l'ITTAS à moyen et long terme et définir, sur cette base, un cadre d'intervention commun à tous les acteurs (Associations, États, collectivités, établissements publics, particuliers, etc.).

La formulation du Programme d'Action Stratégique d'ITTAS servira de base au développement du PIF pour la mise en œuvre du PAS assorti de son Plan d'Investissement.

4. ACTIVITES / PROCESSUS DU PROGRAMME D' ACTIONS STRATEGIQUE

Grâce à un processus participatif et consultatif, le consultant international entreprendra ce qui suit :

1. Examiner et analyser l'ADT/PAS du bassin du fleuve Niger ;
2. Examiner et analyser les rapports des PAS développés pour les trois systèmes aquifères transfrontaliers dans le monde : Grès nubien, Guarani, Dinarides (DIKTAS) ([IW:LEARN | Documents - SAPs \(iwlearn.net\)](http://iwlearn.net)) ;
3. Élaborer une vision, un plan de travail et un aperçu du PAS d'ITTAS, en utilisant les orientations du FEM et d'autres informations fournies par l'UGP/OSS et les parties prenantes (pays) ;
4. Proposer un format pour la préparation de projets spécifiques à présenter à la conférence des partenaires et donateurs pour leur financement ;

5. En concertation avec l'UGP et les partenaires nationaux/régionaux du projet, planifier et organiser les étapes détaillées de l'élaboration du PAS ;
6. Planifier et prodiguer des conseils avisés notamment sur la méthodologie du PAS et le plan de travail, et faciliter les ateliers nationaux et régionaux des parties prenantes ;
7. Élaborer des listes d'activités et des jalons sur la base des contributions des parties prenantes ;
8. Analyser les objectifs de développement nationaux et régionaux existants et futurs (issus des politiques nationales et régionales, de la législation, des plans de développement, etc.) pour les intégrer au PAS ;
9. Travailler en bonne intelligence avec les groupes de travail nationaux ainsi que les consultants régionaux mandatés à élaborer :
 - Le Plan d'Action Régional (PAR) qui définira les actions prioritaires pour la gestion intégrée des eaux de l'ITTAS en lien avec les eaux de surface ;
 - Les éléments de politique en vue de proposer des réformes juridiques et institutionnelles et les investissements nécessaires pour apporter des solutions aux problèmes de ressources en eau et d'environnement dans l'espace d'ITTAS ;
 - La Stratégie de communication et de sensibilisation qui définit clairement les publics cibles potentiels, leurs besoins, leurs préoccupations et leurs intérêts, examine les mécanismes de communication et de diffusion de l'information disponibles et présente les options de diffusion d'information les plus efficaces.
10. Avec les contributions des membres respectifs de l'équipe de base, préparer, compiler et éditer le premier projet de document du PAS (y compris la stratégie budgétaire et de financement, le Suivi-Evaluation et les plans de mise en œuvre). Un exemple du sommaire typique du PAS est fourni en annexe (GEF IW: Learn Manual Volume 2) ;
11. Intégrer les commentaires et les contributions des parties prenantes concernées (par exemple, les secteurs public et privé, les décideurs politiques, les planificateurs, les communautés locales, les dirigeants locaux, la société civile, les ONG et les organisations communautaires) dans un PAS final ;
12. Présenter et faciliter l'approbation du PAS par les pays concernés au cours de la réunion du comité de pilotage du projet et à la réunion ministérielle pour son adoption.

Plus spécifiquement, la consultation devra permettre de :

- Définir les principes et approches opérationnelles du PAS ;
- Conduire une analyse et une évaluation des ressources en eau et écosystèmes associés de l'ITTAS (incluant l'analyse des problèmes transfrontaliers et de gouvernance liée à leur gestion) ;
- Définir les actions prioritaires claires (avec l'identification et la catégorisation des cibles, des objectifs et des actions spécifiques; l'amélioration de la gouvernance de l'utilisation durable des ressources en eau souterraines et des écosystèmes associés) en veillant à prendre en compte les thématiques transversales (genre, populations vulnérables etc.) notamment en matière de politique, de législation, de développement des capacités institutionnelles, de mesures de gestion et de sources de financement ;
- Définir un mécanisme de coordination et de synergie entre les parties prenantes concernées ;
- Définir un mécanisme de financement et de dispositions de mise en œuvre du PAS ;
- Développer des procédures de suivi et d'évaluation, avec une base de référence et des indicateurs clairs, pour mesurer l'efficacité de la mise en œuvre du PAS par le Mécanisme de Concertation (MC) de l'ITTAS au cours de la période du PAS.

5. RESULTATS ATTENDUS

À la fin de la consultation, les résultats suivants auront été atteints :

- Les objectifs stratégiques et opérationnels de la Vison du PAS ainsi que les actions prioritaires à mettre en œuvre sont définis ;
- Un état des lieux de la gestion des ressources en eau et leurs écosystèmes associés de l'ITTAS est établi ;
- Un document de cadre stratégique sur les ressources en eau de l'ITTAS définissant un cadre commun d'intervention (enjeux, orientations stratégiques et objectifs opérationnels) est disponible, et un plan d'action est élaboré ;
- Un plan de collaboration sur la gestion et la gouvernance des ressources en eau de l'ITTAS est disponible ;
- Des recommandations pertinentes sont formulées pour : i) l'alignement des stratégies nationales à la stratégie régionale en matière de gestion des ressources en eau ; ii) la déclinaison du PAS en plans d'action au niveau régional puis national ;
- Un dispositif de suivi de la mise en œuvre des engagements pris par les Etats dans le PAS est disponible ;
- Des mécanismes de mise en œuvre et de financement du PAS sont définis ;
- Des procédures de suivi et d'évaluation, avec une base de référence et des indicateurs clairs, pour mesurer l'efficacité de la mise en œuvre du PAS sont développées.

6. MANDAT ET PORTEE DU TRAVAIL

Le but principal du travail sera de fournir un Programme d'Action Stratégique pour la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés du Système Aquifère transfrontalier d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS). La mission doit couvrir l'ensemble des pays de l'ITTAS (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Nigeria).

La mission du Consultant international devra tenir compte (i) des résultats et produits obtenus dans l'ADT de l'ITTAS ; (ii) de l'ADT et du PAS des eaux de surface du bassin du fleuve Niger ; (iii) le Plan d'Action Régional (PAR) et (iv) des Résultats de pilotes de démonstration d'ITTAS. Il devra également tenir compte des rapports des Comités nationaux (ou Groupes de travail nationaux sur le PAR, la communication et le PAS).

Le PAS établira des priorités d'action claires, notamment en matière de politique, de législation, de développement des capacités institutionnelles, de mesures de gestion et de sources de financement. Le consultant devra aussi développer des procédures de suivi et d'évaluation, avec une base de référence et des indicateurs clairs, pour mesurer l'efficacité de la mise en œuvre du PAS par le Mécanisme de Concertation (MC) de l'ITTAS au cours de la période du PAS.

7. PRODUITS ATTENDUS / LIVRABLES

1. Un document de PAS prenant en compte l'aspect genre, validé aux niveaux national et régional qui s'inspire de l'exemple du sommaire d'un PAS (**Annexes**
2. **Annexe 1**)
3. Des lignes directrices pour l'alignement des politiques nationales en matière de gestion et de gouvernance des ressources en eau souterraine à la politique régionale ;

Tous les documents doivent être disponibles en français ou en anglais.

8. RAPPORTS/COORDINATION

Le consultant transmettra tous les rapports à l'OSS, assurera la liaison et travaillera en étroite collaboration avec l'OSS, les pays notamment les points focaux et les structures de mise en œuvre des pilotes de démonstration. Il travaillera également en synergie avec les autres consultants en charge de l'ADT, du Plan d'Action Régional et des éléments de politiques et de la communication.

9. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CONSULTANT INTERNATIONAL

9.1. Compétences requises

Les consultants doivent posséder les qualifications et l'expertise suivantes :

1. Expérience globale dans le développement du processus ADT/PAS du FEM ;
2. Une bonne compréhension des principes et approches de la gestion intégrée des Systèmes aquifères en particulier dans un contexte transfrontalier ;
3. Forte sensibilité aux thématiques transversales (Genre, populations vulnérables etc.) ;
4. Participation antérieure à des initiatives de coopération intergouvernementale et multilatérale, ainsi qu'au processus consultatif de mise en œuvre des décisions relatives aux ressources en eau souterraines en général, et au bassin du Niger et de l'ITTAS en particulier ;
5. Expérience confirmée et réussie du travail en collaboration avec un large éventail de parties prenantes ;
6. Aptitude avérée à faciliter les processus et à travailler avec un large éventail de secteurs et de parties prenantes ;
7. Des compétences analytiques et préparation de rapports de haute qualité.

9.2. Formation et expériences

Éducation :

Le/la candidat(e) à retenir devra être Titulaire d'au moins d'un Diplôme universitaire, Master, Ingénieur ou Ph.D en gestion des ressources naturelles, en particulier les eaux souterraines ;

Expériences :

Le/la candidat (e) à retenir devra disposer d'un référentiel pertinent des expériences suivantes :

1. Minimum de 10 ans d'expérience dans la formulation de politiques et cadres stratégiques spécifiquement en lien avec la gestion durable et la gouvernance des ressources en eau et écosystèmes associés ;
2. Au moins cinq (05) expériences pertinentes dans la gestion des ressources naturelles notamment des ressources en eau dans un contexte transfrontalier et trois (03) missions concluantes de volume et de complexité similaires dans le domaine de la mission de consultance ;
3. Au moins cinq (05) expériences avérées dans la réalisation d'analyse de politiques publiques en matière de ressources en eau, changement climatique et la rédaction de rapports de qualité. ;
4. Une expérience de travail avec l'Autorité du bassin du Niger, de l'OSS, le FEM ou le système des Nations Unies serait un atout ;

Maîtrise de l'outil informatique et Langues

1. Outils informatiques : Maîtrise du pack Microsoft Office (Word, Excel, Power Point, ...)
2. Langues : Une maîtrise parfaite du français et de l'anglais aussi bien à l'écrit qu'à l'oral est indispensable.

10. LIVRABLES, DUREE ET REMUNERATION

10.1. Livrables

Le consultant devra assurer la production des livrables suivants et leur remise aux échéances et suivant les modalités de revue et validation précisées dans le tableau ci-après.

- **Livrable 1** : Rapport de démarrage de la mission faisant l'intégration des observations et orientations portées par l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) sur le plan de travail, le chronogramme détaillé et le sommaire proposé par le consultant. Ce rapport est dû au plus tard après **dix (10) jours** de travail effectif après la tenue de la réunion de cadrage de la mission par l'OSS avec le consultant. Il est revu et validé par l'OSS qui tient, le cas échéant, ses observations au consultant ;
- **Livrable 2** : Rapport provisoire consolidé par les résultats issus des sites pilotes, les rapports des consultants (PAR, Eléments de politique, communication) sur l'état des lieux des Plans d'Action

Nationaux de gestion des ressources en eau et du PADD du bassin du Niger, et d'autres documents pertinents. Il sera analysé pour commentaires et suggestions par l'OSS et les pays. Ce rapport est dû au plus tard après **huit mois (08)** de travail effectif à compter de la date de signature du contrat. L'OSS, en collaboration avec les pays, a **dix (10) jours** à compter de la date de réception du rapport pour procéder à sa revue et à sa validation. En cas d'observations, l'OSS transmet les observations au consultant qui a **dix (10) jours** pour intégrer les observations dont les insuffisances.

- **Livrable 3** : Rapport provisoire du Plan d'Action Stratégique (PAS) de l'ITTAS assorti d'un plan d'investissement avec les annexes. Il sera analysé pour commentaires et suggestions par l'OSS et les pays. Ce rapport est dû, au plus tard, après **trois (03) mois** de travail effectif à compter de la date de **validation du livrable 2**. Il sera soumis pour validation aux pays lors d'ateliers nationaux.
- **Livrable 4** : Une Version définitive du Plan d'Action Stratégique d'ITTAS assorti d'un plan d'investissement intégrant les commentaires et suggestions des ateliers de validation nationaux. Ce rapport est dû au plus tard après **un (01) mois** à compter de la fin de ces ateliers. Il sera soumis pour validation à l'ensemble des pays lors **d'un atelier régional**. Le Consultant a **dix (10) jours** pour soumettre la version définitive validée par l'ensemble des pays après l'intégration des observations.

Tableau 1 - Livrable, efforts et délais de réception des livrables

Livrable	Effort Hommes/jours	Dates de réception
L1 : Rapport de démarrage	02	Dix (10) jours de travail effectif après la tenue de la réunion de cadrage
L2 : Rapport consolidé par les résultats issus des sites pilotes, les rapports des consultants (PAR, Eléments de politique, communication) sur l'état des lieux des Plans d'Action Nationaux de gestion des ressources en eau et du PADD du bassin du Niger, et d'autres documents pertinents	15	Après huit (08) mois de travail effectif à compter de la date de signature du contrat
L3 : Rapport intermédiaire de la mission (le premier draft du Programme d'Action Stratégique de l'ITTAS avec les annexes)	15	Après trois (03) mois de travail effectif à compter de la date de validation du livrable 2
L4 : Rapports définitifs provisoire et validé (le document final du Programme d'Action Stratégique de l'ITTAS avec les annexes) et le rapport	8	Un (01) mois après les ateliers nationaux de validation (rapport définitif provisoire) et 10 jours après l'atelier régional (rapport définitif validé)
Total	40	

NB :

- *Les délais indiqués dans le tableau sont fournis à titre indicatif. A cet effet, le consultant devra analyser la conformité de ces délais avec son plan de travail et pourra dans sa proposition, suggérer des modifications nécessaires qu'il justifiera.*

Tous les livrables sont à fournir sous forme électronique (document Microsoft Word avec des synthèses en PowerPoint), le Document Cadre validé est fourni en format PDF et 2 exemplaires papier.

10.2. Durée et rémunération

L'effort global nécessaire pour la conduite de la présente prestation est estimé à 40 homme/jour, répartis sur 13 mois calendaires.

Le paiement du montant des honoraires sera effectué par l'OSS sur le compte spécifié par le consultant à la validation par l'OSS du travail demandé.

Le paiement du montant de la prestation sera effectué en trois tranches conformément au tableau ci-après.

Tableau 2 - Tranches, conditions de paiement et montant

Tranche	Conditions de paiements	Montant
Tranche 1	Validation du livrable 1 par l'OSS	20% du montant total du contrat
Tranche 2	Validation du livrable 2 par l'OSS	30% du montant total du contrat
Tranche 3	Validation du Document final et de tous rapports d'ateliers y rattachés par l'OSS (Livrables 3 et 4)	Solde du contrat (50%)

11. PRESENTATION DU DOSSIER

La sélection des offres comprendra deux étapes : Une première étape relative à l'évaluation des offres techniques suivie d'une seconde étape relative à l'évaluation des offres financières.

11.1. Offre technique

- Une proposition technique de 5 pages maximum justifiant leur qualification à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, les services de haute qualité au terme de la consultance demandée, la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche, la façon dont la consultance sera réalisée ainsi que d'un plan de travail comprenant les différents livrables dont la réalisation sera rattachée aux modalités des paiements ;
- Un Curriculum Vitæ établissant le niveau de formation exigé ainsi qu'une expérience dans des domaines de l'étude selon le modèle standard de CV de l'OSS téléchargeable au lien suivant : [\[Modèle CV OSS\]](#) ;
- Un tableau détaillant les références (adresse mail, téléphone, fonction, Ville/Pays et organisation) pertinentes relatives à la mission ;
- Autres références jugées utiles ;
- Document de déclaration sur l'honneur (**Annexe 4**) dûment signé.

11.2. Offre financière

L'offre financière comprendra les pièces suivantes :

- Une fiche de soumission de l'offre financière conformément au formulaire en **Annexe 2** ;
- La ventilation du prix forfaitaire conformément au formulaire en **Annexe 3** (exprimé en USD), indiquant tous les coûts de la mission, ventilés en frais remboursables et divers.

12. EVALUATION

La sélection des offres comprendra deux étapes : Une première étape relative à l'évaluation des offres techniques suivie d'une seconde étape relative à l'évaluation des offres financières.

12.1. Offres techniques

L'évaluation et la comparaison des offres techniques se feront séparément et indépendamment de toute considération financière. Elle sera notée sur **100 points sur la base des critères mentionnés dans le tableau ci-dessous**.

Pour être éligible, l'offre technique du candidat doit obtenir **la note minimum de 70 sur 100**.

12.2. Offres financières

L'évaluation financière ne concernera que les offres des soumissionnaires pré-qualifiés après l'évaluation technique.

Les notes des offres financières (Nf) seront calculées comme suit :

$Nf = 100 \times Fm/F$, avec :

- Nf : Note financière du soumissionnaire
- Fm : Proposition financière la plus basse des offres retenues techniquement
- F : Proposition financière du soumissionnaire

12.3. Evaluation finale

Les offres seront classées en fonction de leur note globale (NG) selon la formule suivante :

$NG = [Nt \times (70\%)] + [Nf \times (30\%)]$

- NG : Note globale
- Nt : Note technique
- Nf : Note financière

Le choix du sera porté sur l'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.

Tableau 3 - Barème de notation de l'offre technique

Éléments	Points
Diplôme : Minimum Bac+5 en gestion des ressources naturelles, en particulier les eaux souterraines	10
Restitution analytique et reformulée d'une bonne compréhension de la mission, des responsabilités du consultant et des objectifs de la mission	10
Expériences dans le processus ADT/PAS du FEM, Méthodologie de travail, incluant une table des matières, cohérente dans ses parties, pertinent dans la réalisation de l'objectif global et des objectifs spécifiques et le contexte du projet et Plan de travail adapté au délai de la mission	20
Expérience dans la formulation de politiques et cadres stratégiques spécifiquement en lien avec les ressources en eau et en particulier les eaux souterraines :(Minimum de 10 ans et au moins 3 missions concluantes de volume et de complexité similaires)	30
Expériences pertinentes dans la gestion des ressources en eau dans un contexte transfrontalier (au moins 5 expériences)	10
Expérience dans la réalisation d'analyse de politiques publiques en matière de ressources en eau et la rédaction de rapports de qualité (au moins 5 expériences)	15
Expériences avec l'ABN, l'OSS ou le Système des Nations Unies	05
Total	100

13. MODALITES DE SOUMISSION ET DATE LIMITE

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement@oss.org.tn en mentionnant la référence : **Développement du Programme d'Action Stratégique (PAS) du Système Aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS) [AC/OSS/ITTAS_Consultant-PAS/170823-15]** » dans l'objet du mail.

La date limite de la réception des offres est fixée au **17 septembre 2023 à 23h59 (Heure de Tunis) et 22h59 (GMT)**.

14. ANNEXES

Annexe 1 - Un exemple d'un Sommaire type du PAS

(Tiré du Volume n°2 du Manuel ADT/PAS)

AVANT-PROPOS

Table des matières, figures et tableaux Remerciements
Institutions participantes Acronymes et abréviations

RÉSUMÉ

Résumé analytique

1. INTRODUCTION

- 1.1 Importance mondiale et régionale du système
- 1.2 La nécessité d'une approche coordonnée et intégrée

2 ÉTAPES POUR LA PRÉPARATION DU PAS

- 2.1 La méthodologie ADT / PAS
- 2.2 Conclusions de l'ADT (Présentation sommaire de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière d'ITTAS)
- 2.3 L'approche SAP : Elaboration du Programme d'Action Stratégique d'ITTAS
 - Portée et limites
 - Méthodologie (Aperçu, participation des acteurs, Groupes de travail)

3 LE PLAN D'ACTION STRATEGIQUE

- 3.1 Vision à long terme
- 3.2 Buts
- 3.3 Objectifs (à longs termes)
- 3.3. Objectifs de qualité environnementale
- 3.4 Actions et interventions (composantes)
- 3.5. Budget et plan de travail du Programme d'Action Stratégique

4 ARRANGEMENTS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION STRATEGIQUE

- 4.1. Cadre Institutionnel
- 4.2. Risques et durabilité

5 SUIVI ET EVALUATION

- 5.1. Dispositions générales de mise en œuvre
- 5.2. Les indicateurs de suivi

6. BESOINS FINANCIERS, SOURCES ET MECANISME POTENTIELS

- 6.1. Investissements dans le Programme d'Action Stratégique
- 6.2. Appui financier au groupe de travail
- 6.3. Sources potentielles de financement
- 6.4. Mécanismes potentiels de financement

7. ANNEXES DU MÉCANISME - Y compris les tableaux justificatifs détaillés pour le PAS

Annexe 2 - Fiche de soumission de la proposition financière

Offre adressée à (entité de passation de marché et d'élimination) :	
Date de l'offre financière :	
Numéro de référence du marché :	
Objet du marché :	

Le prix total de notre offre est : _____

Nous confirmons que les tarifs indiqués dans notre offre financière sont fixes et fermes pour la période de validité et ne feront l'objet d'aucune révision ou variation.

Offre financière autorisée par :

Signature : _____ **Nom** _____

Position : _____ **Date :** _____

Autorisé pour et au nom de :

Le Consultant : _____

Signature et cachet du représentant légal du Consultant

Annexe 3 - Ventilation du prix forfaitaire

[Remplissez ce formulaire avec les détails de tous vos coûts et soumettez-le dans le cadre de votre proposition financière. Vos coûts doivent être présentés en USD.]

Numéro de référence de la passation de marché :

HONORAIRES				
Nom et position de l'expert	Quantité de l'input	Unité de l'input	Taux	Prix total
TOTAL				

COUTS REMBOURSABLES ET DIVERS				
Description du coût	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Prix total
TOTAL				

TOTAL FORFAITAIRE EN USD : _____

Ventilation du prix forfaitaire autorisé par :

Signature : _____ Nom : _____

Position : _____ Date : _____

Autorisé pour et au nom de : _____ (J/M/A)

La firme : _____

Signature et cachet du représentant

Annexe 4 - Modèle de déclaration sur l'honneur

Objet de l'appel d'offres :

Je, soussigné (nom et prénom) :

Nationalité :

Agissant en qualité de :

Raison sociale :

Adresse :

Inscrit au registre du commerce sous le n°leà.....

Matricule fiscal :

• **Déclare sur l'honneur :**

1. N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit,
2. M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché,
3. M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître,

• **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon offre.

• **Certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS

• **Reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevée dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du représentant légal du consultant